



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

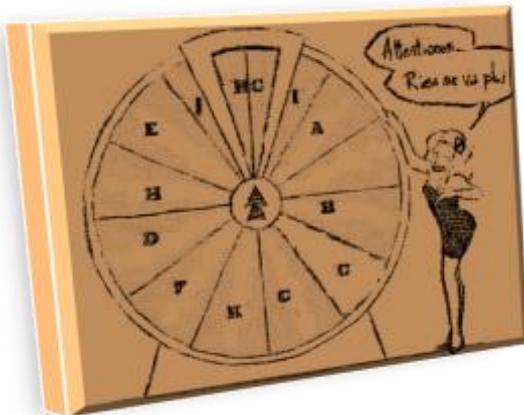
Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 1^{er} Février 2017

COMITÉ D'ENTREPRISE DE JANVIER : NOUVELLES CLASSIFICATIONS, QUI SONT LES GRANDS GAGNANTS ?

Premiers effets néfastes de l'accord sur les nouvelles classifications ...



Perdu !! Seule la catégorie HC (Hors Catégorie) gagne le gros lot !!!

Au 1^{er} projet de réorganisation (en l'occurrence celui de la Direction Financière avec une suppression de poste ...), les syndicats signataires (SNE-CGC, SU-UNSA, CFTD) de l'accord national (accord scélérat et arnaque sociale) sur les nouvelles classifications entendent enfin ses effets néfastes ... Il était temps !!!

Avant même que cet accord entre en vigueur (01/01/2017), ces mêmes syndicats qui se félicitent pourtant de l'avoir ratifié, implorent déjà la direction pour qu'il soit amélioré !!! (Salaires minimaux, montants minimums en cas de promotion etc.).



« Chapeau bas les artistes » pour avoir validé un accord permettant à la direction de recruter avec un niveau de salaire plus bas qu'auparavant. Cet accord permet également à la direction de promouvoir des employés sans changement de classification et sans augmentation de salaire !!!

En effet, la DRH nous a présenté les postes qui composent cette direction avec des niveaux de classification allant de F à K. L'accord permet à la DRH d'avoir la main sur la nouvelle grille de classification. La DRH se base sur l'individu et son employabilité et non plus sur le poste occupé. Ainsi, potentiellement le futur Directeur des Activités Financières, lui comme un autre, pourrait être classé F comme un ACP ou un DAR, c'est-à-dire non cadre !!! Incroyable !!!

Concrètement, plus personne ne connaîtra la classification de tel ou tel salarié (hormis la DRH et le salarié en question). **Cet accord donne Le champ libre à la DRH pour nommer les « utilisés » (la direction peut désormais nommer les salariés ainsi) à des niveaux de salaire et de classification nettement inférieurs à ceux que nous avons ...**

On pourrait en rire mais cette « arnaque sociale » va bien aider la direction dans ses futurs recrutements, promotions et ainsi diminuer facilement la masse salariale.

On dit merci qui ? Les syndicats signataires, la direction de BPCE ? Pour Sud-Solidaires il est indispensable de combattre ces orientations et non de les accompagner (sic); relire notre plaquette (le 8 pages sur les « Classifications 2017 pour les Nuls ») que l'on vous a adressé personnellement et mis en ligne le 26/10/2016.

Au lendemain de la NAO, la direction a offert comme chaque année un buffet à tous les élus du CE. C'est tout naturellement que vos élus Sud-Solidaires ont refusé d'accompagner la direction pour partager les petits fours et trinquer hypocritement !!! Dans un contexte où le dialogue social est au point mort (salaires bloqués, emplois supprimés, personnels et syndicats méprisés...), cette initiative, même si elle peut paraître sympathique, nous semble indécente.

Résultats financiers et commerciaux de 2016 : ils sont excellents !!!

EXCEPTIONNEL (adj.) : qui sort de l'ordinaire.

Tous les membres du directoire le répètent à l'envi et dans toutes les réunions de vœux, 2016 comme 2015 a été une année exceptionnelle !

- Un bénéfice net de 63 M€ : + 5 M€ de résultat net par rapport aux prévisions 2016 !
- Des résultats commerciaux exceptionnels !
- Des conditions de travail difficiles en raison des réaménagements de prêts, des dysfonctionnements informatiques et surtout d'un manque d'effectif récurrent (- 19 emplois sur l'année 2016) !

Mais pour la présidente, il n'en est rien : « 2016 n'est pas exceptionnelle », et elle ne voit pas pourquoi elle verserait une prime de 1 000 € au personnel (c'est même pas la moitié de ce qu'elle gagne chaque jour ...).

Vous avez dit Dialogue ? Vous avez dit Social ?

En CELC il n'y a ni l'un ni l'autre, juste des marionnettes autour d'une table... et nous devons reconnaître que nous participons, malgré nous, à cette mascarade ! Une raison à cela : jusqu'à présent nous pensions que le dialogue social était réel à la CELC. Erreur grave. Aujourd'hui, à CELC comme à BPCE, l'impuissance des syndicats est totale face à une direction sans foi ni loi qui ne recule devant rien, persuadée qu'elle est que personne ne bougera, qu'aucun des syndicats d'accompagnement ne se mobilisera, et que l'implication de Sud ne suffira pas à vous faire bouger !

La direction se moque avec désinvolture des demandes légitimes formulées par les syndicats dans le cadre des négociations et du Comité d'Entreprise. Très exactement, elle fait mine de s'y intéresser pour mieux les ignorer.

Elle considère que l'enveloppe salariale est suffisante, et que tout ce qui relève de vos rémunérations ne dépend que de son bon vouloir. Et pas de la négociation. Le subjectif et l'arbitraire règnent en maître, tandis que la part variable constamment mise en avant ne suffit pas à masquer l'intention réelle de cette direction de faire en sorte que l'aléatoire prime sur les éléments fixes de rémunération.

Vous trouvez cela brutal ?

Et bien sachez que Madame PAQUET l'est tout autant, qui éconduit effrontément tous vos représentants en refusant l'augmentation générale des salaires et/ou une prime pour tous, ayant même l'outrecuidance « d'envisager » de revenir sur son souhait initial de prendre en charge 1 centime d'euro sur le titre restaurant !!! Soyons sérieux !

Ce nouveau membre du directoire joue la provoc' et nous croyons qu'elle a été engagée pour mener cette radicalisation qui empêche tout progrès pour les salariés.

Vos élus Sud-Solidaires : Philippe Rigaud, Cécile Gambert, Tristan Guérin, Philippe Renaus, Alain Quesne et Régis Freslon.

Madame PAQUET nous inquiète au plus haut point, tant elle met de zèle à relayer les consignes de la Présidente dans tout ce qu'elles ont de rigide et d'archaïque, tant elle défend bec et ongles la succion par BPCE des profits de la boîte tout en prenant bien soin de vous tenir à distance d'une redistribution équitable.



Nonobstant les vœux de NICOLE, vous allez donc pouvoir vous échine, vous éreinter durant toute cette année 2017 rêvant d'être la ou le privilégié(e) qui bénéficiera d'une mesure individuelle, mais à quel prix !

Les « débrouilles » individuelles imposées par la direction ne seront pas une solution : à l'évidence peu parviendront à tirer leur épingle du jeu durant toute une carrière sans faire partie d'un collectif fort !

Vous vous devez de vous mobiliser pour freiner les ardeurs de cette « machine à broyer », qui sur le long terme, porte atteinte à votre intégrité morale et physique.

Dès à présent exprimez nous votre vision du combat, faites-nous des propositions d'actions.

A SUD nous sommes là pour vous accompagner dans cette démarche militante, volontariste et nous souhaitons que ces actions futures soient le fruit de notre réflexion commune.